



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0114 / VPR DU 14 MARS 2023

Le Vice-Président de la République a présidé la cérémonie de remise du Rapport d'activités 2022 de l'Inspection Générale d'État.

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONÉ, représentant le Chef de l'État, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce jeudi 14 mars 2024, au Palais de la Présidence de la République, la cérémonie de remise du Rapport d'activités 2022 de l'Inspection Générale d'État (IGE) et de l'ensemble des structures du contrôle de l'ordre administratif.

Ce Rapport annuel, remis par l'Inspecteur Général d'État, M. Théophile AHOUA N'DOLI, est organisé en quatre grandes parties présentant les activités menées au cours de l'année 2022, en matière de contrôle des services publics et parapublics, par l'IGE, l'Inspection Générale des Finances (IGF), les Inspections des régies financières (Trésor, Impôts, Douanes) et du Budget, et des Inspections Générales des Ministères.

Ces organes ont effectué au total 225 missions de contrôle, et le rapport présenté met en évidence leurs principaux constats, les difficultés rencontrées dans leur mission, suivies de recommandations.

Singulièrement, le Rapport 2022 s'attarde sur deux points : d'une part, un point de satisfaction relative à une hausse significative du taux de réalisation, passant de 67% en 2021 à 70% en 2022, dans la mise en œuvre des recommandations formulées par les structures du contrôle de l'ordre administratif ; d'autre part, la multiplicité des audits des sociétés d'État par des cabinets privés, commis par certains Ministères, alors même que celles-ci sont déjà auditées par l'IGE ou l'IGF.

Dans son intervention, le Vice-Président de la République a indiqué que la mission des structures de contrôle traduit l'application des réglementations et des pratiques impliquées dans la prise de décisions pour le bon fonctionnement des services administratifs et le bon usage des ressources qui leur sont affectées.

Il a alors rappelé la vision du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, qui est de faire de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption un pilier essentiel de son programme de gouvernement, à travers le concept de "l'Ivoirien nouveau" basé sur l'appropriation des valeurs d'honnêteté, de probité et du respect

de la chose publique et de l'intérêt général, et la protection du bien public qu'il ne cesse de promouvoir, depuis son accession à la magistrature suprême.

Parlant du suivi et de la mise en œuvre des recommandations faites aux services publics et parapublics, le Vice-Président de la République a félicité l'IGE et l'ensemble des acteurs du contrôle de l'ordre administratif et les a encouragés à faire mieux, en visant un taux de réalisation de 90 à 100%.

Quant à la multiplicité des audits dénoncée dans le Rapport 2022, le Vice-Président de la République a déploré la redondance que cela crée entre les missions menées par l'IGE ou l'IGF et les audits des mêmes sociétés d'État par des cabinets privés. Il a indiqué que la question sera examinée avec le Premier Ministre en vue d'une meilleure coordination des actions dédiées aux contrôles et audits.

Il a également pris bonne note du plaidoyer de M. Théophile AHOUA N'DOLI, dans le sens de l'amélioration des conditions de travail des structures chargées du contrôle des finances publiques, tant aux plans humain, financier que matériel, pour leur permettre de réaliser de meilleurs résultats.

Pour conclure, le Vice-Président de la République a saisi l'occasion pour appeler tous les responsables administratifs et les démembrés de l'État à intégrer l'obligation de rendre compte de leur gestion, ainsi que les audits et contrôles dans leur pratique du quotidien.

Notons que le Haut Représentant du Président de la République, M. Gilbert Kafana KONÉ, le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, M. Epiphane ZORO Bi BALLO, et plusieurs membres du Gouvernement et du Cabinet du Président de la République ont pris part à la cérémonie .

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci